



COMMUNE DE VALLON

Les citoyennes et les citoyens de la Commune de Vallon sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le

Mardi 12 décembre 2023

à 20h00,

à « La Chaumière »

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 30 mai 2023 (ce dernier ne sera pas lu. Il est disponible sur le site internet de la commune et auprès de l'administration communale)
2. Budget 2024
 - 2.1 Budget de fonctionnement
 - 2.2 Budget des investissements
 - 2.3 Rapport de la Commission financière
 - 2.4 Approbation du rapport de la Commission financière
du budget de fonctionnement
du budget d'investissement
3. Règlement du Cimetière
 - 3.1 Présentation et approbation (ne sera pas lu étant à disposition auprès du Secrétariat communal ainsi que sur le site Internet de la Commune sous réserve de l'art. 7 al. 3 RELCo)
 - 3.2 Rapport de la Commission financière
 - 3.3 Approbation
4. Nomination de deux nouveaux membres à la Commission financière
 - 4.1 Proposition de candidats
 - 4.2 Vote
5. Divers
 - 5.1 Réponses aux questions de l'Assemblée communale précédente
 - 5.2 Parole aux citoyens

Le Conseil communal